



Additional Key Request and Release Agreement

I hereby request and authorize the Greater Sudbury Housing Corporation, the Landlord, to issue one additional unit key, or set for my unit, to the individual listed below. I acknowledge and agree to abide by the terms and conditions herein listed and take joint responsibility with the Additional Key Recipient for any misuse, negligent or otherwise, of the keys.

Tenant Name: _____ Unit # _____

Address: _____ Phone: _____

Reason: _____

Recipient's Name: _____

Address: _____ Phone: _____

Requested Key(s): Front Entrance Mail Key Handicap Unit # _____

Terms and Conditions

The individuals signing this document as Tenant and Recipient agree to the following:

1. In consideration of the Landlord making and providing one additional unit key, the Tenant and Key Recipient hereby covenant with the Landlord that the Landlord shall not be liable or responsible in any way for any loss, damage, or injury of any nature whatsoever that may be suffered or sustained by any persons or property and, in particular, without limiting the generality of the foregoing, the Landlord shall not be liable for any loss, damage or injury of any nature whatsoever to any person or property:
 - a. resulting from any misuse, negligent or otherwise, of keys given to the Tenant's designated Recipient; or
 - b. misuse of the Recipient's key(s) by another party should they be lost, stolen or given away.
2. In consideration of the Landlord making and providing one additional unit key, the Tenant and Recipient hereby covenant with Landlord to indemnify the Landlord in respect of all liabilities, fines, suits, claims, demands and actions of any kind that may be brought or commenced against the Landlord by reason of any breach or non-performance by the Tenant or the Recipient of any covenant, agreement or proviso of this Agreement, or by reason of any act or default by the Tenant, the Recipient or any members of their families, household or guests. This indemnity shall, where the breach, non-performance, damage to property, personal injury or death occurs during the term of the Tenant's tenancy, survive termination of the Tenant's tenancy.
3. The keys are to be used **only** for the purpose for which they were issued.
4. The Recipient is responsible for safeguarding the key(s) and for ensuring there is no misuse of the key(s).
5. The Recipient is to have control of the key(s) at all times. He/she is not to lend the key(s) to another person without the expressed permission of the Landlord.
6. If a change in Recipient is required, the Landlord will be notified and a new additional Key Request form will be issued.
7. The Recipient and the Tenant are jointly responsible and liable for any misuse of the key, negligent or otherwise.
8. **Duplicating or replacing key through an outside agency, company, or private business is strictly prohibited.**
9. A \$13.00 **non-refundable** fee is required in advance.
10. We acknowledge the importance of this safety and security initiative.

Tenant Signature: _____ Date: _____

Tenant Signature: _____ Date: _____

Recipient Signature: _____ Date: _____

Authorized By: _____



Formulaire de demande et decharge des supplémentaires

Par la présente, je demande / nous demandons à SLGS [« le propriétaire »] de remettre une clé supplémentaire (ou un trousseau supplémentaire) à la personne indiquée ci-dessous pour mon / notre logement, et je l'autorise / nous l'autorisons à le faire. Je comprends / nous comprenons les conditions qui sont énumérées ci-dessous et j'accepte / nous acceptons de les respecter. De plus, j'assume / nous assumons conjointement la responsabilité du mauvais usage que cette personne pourrait faire des clés, notamment en faisant preuve de négligence ou autre.

Nom: _____ Unité _____

Adresse _____ Télé _____

Raison de la demande _____

Personne qui obtient la clé _____

Adresse _____ Télé _____

Clé(s) Requis Entrée principale Clé de courrier Clé handicapé Unité _____

Conditions

Les personnes qui signent ce document à titre de « locataire » et de « personne qui obtient la clé » acceptent les conditions suivantes

11. Étant donné que le propriétaire taille et fournit une clé supplémentaire, le locataire et la personne qui obtient la clé s'engagent par la présente, auprès du propriétaire, à ce que celui-ci ne soit pas tenu responsable, de quelque façon que ce soit, des pertes, des dommages matériels ou des blessures que toute personne pourrait subir, et en particulier, notamment, le propriétaire ne peut être tenu responsable des pertes, des dommages ou des blessures, de quelque nature que ce soit, à une personne ou à un bien :
 - a. résultant de toute négligence ou autre ou d'un mauvais usage des clés remises à la personne désignée par le locataire; ou
 - b. découlant d'un mauvais usage par un tiers de la ou des clés de la personne qui les obtient si celles-ci sont perdues, volées ou données à autrui.
12. Étant donné que le propriétaire taille et fournit une clé supplémentaire, le locataire et la personne qui obtient la clé s'engagent par la présente, auprès du propriétaire, à indemniser le propriétaire de toute responsabilité, amende, instance, demande, exigence et poursuite de toute nature pouvant être introduite contre le propriétaire en raison de la violation ou de l'inobservation par le locataire ou la personne qui obtient la clé de tout engagement ou toute entente ou disposition de cette entente et qui découle d'un acte ou d'une omission par le locataire, la personne qui reçoit la clé ou un membre de la famille, du ménage ou des invités de ces personnes. Si cette violation, non observation, ces dommages matériels, cette blessure corporelle ou ce décès surviennent durant la période de location, l'indemnité s'étendra au-delà de la durée de cette location.
13. On doit seulement se servir des clés conformément à l'usage pour lequel elles ont été remises.
14. La personne qui reçoit la clé / les clés est responsable de la / les garder en lieu sûr et de s'assurer qu'on n'en fait pas mauvais usage.
15. La personne qui reçoit la clé / les clés est responsable de celle(s)-ci en tout temps. Elle ne doit pas la / les prêter sans obtenir la permission écrite du propriétaire.
16. Il faut aviser le propriétaire si la personne qui reçoit la clé / les clés n'est plus la même. Un nouveau formulaire de demande de clé supplémentaire sera émis.
17. La personne qui reçoit la clé / les clés et le locataire sont conjointement responsables du mauvais usage qu'on fait des clés, notamment en faisant preuve de négligence ou autre.
18. Il est interdit de faire de copies de la clé / des clés, ou de remplacer celle(s)-ci, que ce soit par l'entremise d'un organisme externe, d'une société ou d'une entreprise privée.
19. À l'avance, il faut payer un dépôt NON REMBOURSABLE de 13 \$.
20. Nous reconnaissons l'importance de cette initiative de sécurité.

Locataire _____ Date: _____

Tenant Signature: _____ Date: _____

Personne qui obtient la clé: _____ Date: _____

Autorise Par: _____